



Démocratie approximative

Le dernier Conseil municipal a eu lieu fin septembre, avec peu de contenu et peu d'audience. Le prochain aura lieu en décembre. Rappelons que le maire peut réunir le conseil municipal chaque fois qu'il le juge utile. Il faut croire que ce ne l'est pas à Thorigny !

Une commission sur le règlement intérieur a eu lieu. La majorité municipale semble lasse de se réunir. De fait, elle tente de nouveau d'imposer une conférence des présidents des groupes politiques pour mieux préparer les conseils municipaux. Pas peur du ridicule !

Diffuser de l'information à deux représentants de l'opposition semble une avancée démocratique pour la majorité ! Les commissions municipales ont été réduites en nombre et sont peu réunies. Nous proposons à la majorité de mieux les préparer et de demander à ses conseillers d'être présents ! Ce serait déjà un progrès.

Pourquoi une commission sur le règlement intérieur ? Pour annoncer que les tribunes politiques seront publiées sur les réseaux sociaux de la commune. Félicitations, la démocratie locale avance à grands clics ! Pour informer aussi que le législateur demande que le PV rende compte de « la teneur des discussions au cours de la séance ».

Voilà un point intéressant ! Comment interpréter la « teneur des discussions » ? Gros remue-ménages ! Je soutiens qu'il s'agit de faire état du contenu exact des discussions menées en séance. Comme TDS le défend depuis le début du mandat, cela signifie que le PV ne peut être un relevé de décisions qui omet les échanges tenus et tait les argumentaires de l'opposition. De ce fait, quelle que soit la définition adoptée, aucun des PV établis depuis 2020 ne rend compte de la teneur des discussions en conseil municipal. La difficulté à trouver les replays des séances du conseil renforce encore le sentiment d'une démocratie locale en berne.

Que les fêtes de fin d'année vous soient douces, apaisées, familiales et solidaires.

Fabrice Hamelin,

TDS – Thorigny Démocrate et Solidaire